



LA LETTRE D'INFORMATION FORÊT D'EXCEPTION

n°7 Février 2014

## En route pour 2014

**L'année 2013 fut une année créative et constructive pour les projets Forêt d'Exception. Un retour rapide sur les principaux événements des derniers mois nous permet de comprendre et d'aborder les enjeux du label pour l'année 2014.**

En complément des réunions plénières sur Paris ou sur les forêts du réseau, un nouveau type de rendez-vous a ponctué l'année 2013 pour le Comité national d'orientation Forêt d'Exception®. La présidente et le vice-président du Comité, Michèle Prats et Olivier Nougarede, ont été invités aux séminaires semestriels des chefs de projet Forêt d'Exception ; le 21 mars et le 13 septembre 2013, ils ont ainsi participé aux échanges d'expériences.

**En 2014, un séminaire élargi** réunira à la fois les membres du Comité national et les équipes ONF, pour élaborer un bilan des premiers dossiers de candidature et bâtir ensemble des recommandations pour les candidatures à venir.

Au cours de l'année 2013, cinq nouveaux contrats de projet ont été finalisés et validés en Comité de pilotage local : le 2<sup>ème</sup> contrat de projet signé à Fontainebleau le 7 juin dernier, et les 1<sup>ers</sup> contrats validés à Verdun, Compiègne, Val Suzon et en Grande Chartreuse. Chacune de ces quatre forêts prépare un dossier de candidature au label, en visant son envoi au niveau national au cours de l'année 2014.

**En 2014, les activités du Comité national** d'orientation Forêt d'Exception® devraient par conséquent s'intensifier avec ces nouvelles candidatures, et deux rapporteurs désignés en son sein seront mis à contribution pour chaque dossier en projet.

Au second semestre 2013, les rapporteurs Sylvie Barrère et François Aureau, ont été invités à découvrir les travaux des partenaires mobilisés sur la forêt de Compiègne. Ils ont assisté, en observateurs, aux réunions du Comité de pilotage local des 18 octobre et 9 décembre.

### Rapporteurs des dossiers de candidature au label en préparation

**Compiègne**  
Sylvie Barrère  
François Aureau

**Verdun**  
Anne Vourc'h  
Olivier Nougarede

**Grande Chartreuse**  
Christophe Chauvin  
Paul Arnould

**Val Suzon**  
Michèle Prats  
Paul Arnould

## Avancées du label Forêt d'Exception® en 2013

Au second semestre 2013, les partenaires impliqués dans les différents sites du réseau Forêt d'Exception® ont construit des programmes d'actions ambitieux dont les premières réalisations sont en cours.

Étapes d'avancement	Projets
5	<b>Label attribué</b> Fontainebleau 
4	Dossier de candidature validé en Comité de pilotage <b>Compiègne</b>
3	Contrat de projet validé <b>Grande Chartreuse</b>
3	Contrat de projet validé <b>Verdun</b>
3	Contrat de projet validé <b>Le Val Suzon</b>
3	Contrat de projet validé <b>Rouen</b>
3	Contrat de projet rédigé <b>Bercé</b>
3	Contrat de projet rédigé <b>Boscodon</b>
2	Protocole d'accord signé <b>Massif du Valier</b>

Étapes d'avancement	Projets
2	Protocole d'accord signé <b>Tronçais</b>
2	Protocole d'accord signé <b>Les Camporells</b>
2	Protocole d'accord signé <b>Montagne de Reims</b>
2	Protocole d'accord signé <b>Bassin d'Arcachon</b>
2	Protocole d'accord à rédiger <b>Volcans de Martinique</b>
2	Protocole d'accord à rédiger <b>La Sainte Baume</b>
1	Comité de pilotage en cours de création <b>Le Donon</b>
1	Comité de pilotage en cours de création <b>L'Aigoual</b>
0	Projet non démarré <b>La Joux - Levier</b>

### L'activité du réseau Forêt d'Exception au 2<sup>nd</sup> semestre 2013

5/07 - Massif du Valier  
Comité de pilotage  
**Inauguration du parcours pour tous au Pla de la Lau**

9/09 - Grande Chartreuse  
Comité de pilotage

27/09 - Verdun  
Comité de pilotage

17/10 - Val Suzon  
Comité de pilotage

17/10 - Fontainebleau  
Comité de pilotage

18/10 - Compiègne  
Comité de pilotage  
**Inauguration de la grille des Beaux-Monts**

9/12 - Compiègne  
Comité de pilotage

10/12 - Rouen  
Comité de pilotage de la Charte forestière de territoire et de Forêt d'Exception

19/12 - Sainte Baume  
Comité de pilotage

Au cours de l'année 2013, les cinq contrats de projet validés en Comité de pilotage ont initié des programmes d'actions ambitieux dans les forêts domaniales de Fontainebleau, Compiègne, Verdun, Grande Chartreuse et Val Suzon. Ils s'organisent autour de thématiques telles que : la valorisation paysagère ou historique pour le public, les suivis écologiques d'une espèce, le plan de gestion d'un espace protégé, l'évaluation des ressources économiques de la forêt, la mutualisation des moyens de communication entre les partenaires.

A Rouen, le succès de la précédente charte forestière de territoire mise en œuvre sur la période 2009-2013, a incité les partenaires à construire un nouveau programme en 2014. Comme précédemment, il intégrera un contrat de projet respectant l'esprit du label Forêt d'Exception® dans les forêts domaniales concernées.

### Communication

Au second semestre 2013, le label Forêt d'Exception® a été présenté à deux réseaux d'acteurs impliqués dans la valorisation des patrimoines, avec deux communications successives :

- les 5 et 6 novembre, dans le cadre du séminaire « Entre repli et ouverture, quelles limites pour les espaces patrimoniaux ? » organisé par l'association Icomos-France au Château de Maisons-Laffitte. Les expériences de Val Suzon et de Fontainebleau ont illustré le propos.
- le 7 novembre, « Les apports du label Forêt d'Exception » ont été globalement abordés dans le cadre du séminaire « Forêt » organisé par la Fédération des parcs naturels régionaux de France et l'ONF, au sein du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Enfin, la revue *Espaces naturels*, n°45 de janvier 2014, a publié un article sur « Forêt d'Exception®, un label fédérateur de projets innovants ». Il est étayé par les témoignages croisés de Olaf Holm et Xavier Rousset, respectivement directeurs du Parc naturel régional de la Montagne de Reims et de l'Agence ONF Aube-Marne. Philippe Barret, membre du Comité national d'orientation et spécialisé dans la facilitation du dialogue territorial, y contribue également avec un propos intitulé « Expérimenter une gestion concertée ».



certifié ISO 9001 et ISO 14001



Direction générale

Direction forêts et risques naturels  
2 avenue de Saint Mandé - 75570 Paris Cedex 12  
www.onf.fr